

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 10 décembre 2021

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE (via Zoom),
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- Mme Solène LE DOZE, Présidente du Bureau de l'APE,
- Mme Déborah FROISSARD, Vice-Présidente du Bureau de l'APE (via Zoom),
- M. Antoine BERTOUT, Trésorier du Bureau de l'APE,
- Mme Pascale DEVISME, Secrétaire du Bureau de l'APE (via Zoom),
- Mme Anna CHENEL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Faye DO, membre du Bureau de l'APE,
- M. Jean MAURY, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Laurence BARRET, représentante des enseignants du secondaire,
- M. Alain GROLET, représentant des enseignants du primaire.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'action culturelle,
- Mme Magosha FRÉQUELIN, Attachée de coopération pour le français.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Marine SIMON, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 10h

Heure de fin : 12h

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion**
- 2. Validation du compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2021**
- 3. Déclarations de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**
- 4. Commission Finances**
- 5. Commission Communication**
- 6. Commission RH**
- 7. Commission Cantine**

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

8. **Commission AES**
9. **Commission Travaux**
10. **Commission Transports**
11. **Commission Numérique**
12. **Groupe de travail Projet Immobilier LFIB 2032**
13. **Divers :**
 - **Perspectives de révision du protocole sanitaire du LFIB (enseignement, AES, restauration et transport scolaire) en Janvier 2022**
 - **Fête du LFIB**
14. **Date de la prochaine Réunion plénière avec les membres du Bureau de l'APE**

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 23 NOVEMBRE 2021

Le compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. COMMISSION FINANCES

M. MONIER présente le budget prévisionnel de 2022. Ce budget marque un retour à l'équilibre après le budget déficitaire de 2021. C'est cependant un budget sincère, qui prend en compte l'intégralité des besoins, y compris les besoins pédagogiques (les projets pédagogiques pour 2022 sont inscrits au budget, les crédits pédagogiques des enseignants et des documentalistes ont été pris en compte). Cependant, ce budget 2022 est un budget de reprise et n'est pas encore un budget de retour à la normale (gel d'un certains nombres de projets pédagogiques avec sorties, formation continue de zone en distanciel, etc.). Ces activités ne sont de toute façon pas encore envisageables pour l'année 2022, et sont plutôt à prévoir pour 2023. Bien que ce budget présente une marge de manœuvre assez limitée, l'équilibre entre les recettes et les dépenses est tout à fait réalisable. Les perspectives du projet immobilier 2032 du LFIB ont également été envisagées dans ce budget.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Le budget 2022 est présenté sous une nouvelle forme, en conformité avec les normes de l'AEFE, pour plus de cohérence (le budget voté est le même que celui qui est signé et transmis à l'AEFE). A noter que les charges sont réparties par nature, alors qu'auparavant la répartition se faisait plutôt par projets : des charges de natures différentes étaient mélangées, ce qui pouvait poser des questions d'interprétation.

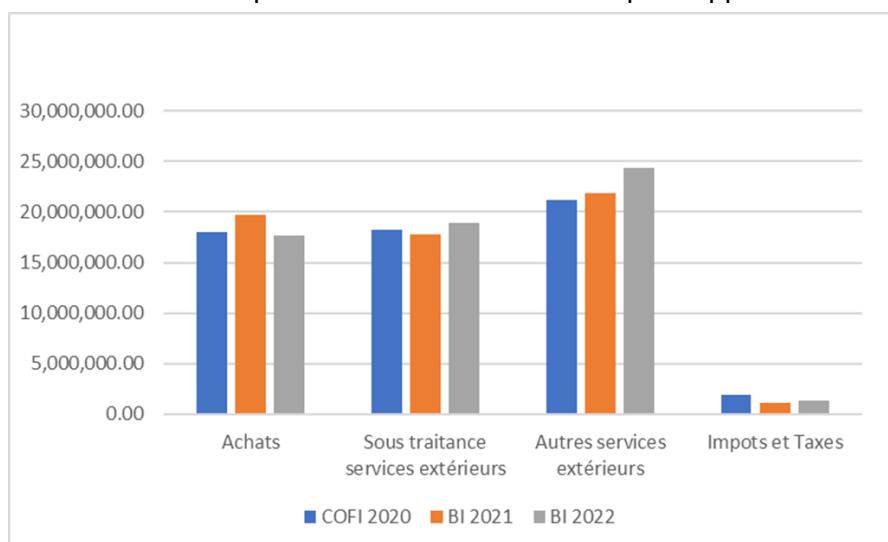
Ce budget est comparé avec le COFI 2020 et le Budget Initial (BI) 2021, car le budget rectificatif 2021 n'a pas été signé ni transmis, et donc n'est pas reconnu par l'AEFE.

Les dépenses :

	COFI 2020	BI 2021	BI 2022	évolution 2021/2022	Nature de charges
Achats	17,974,887.41	19,685,500.00	17,623,440.00	-11.70%	fluides, dépenses d'enseignement, fournitures, informatiques
Sous traitance services extérieurs	18,268,811.49	17,736,000.00	18,932,000.00	6.32%	gardiennage, loyer, maintenance, assurance
Autres services extérieurs	21,132,905.32	21,887,041.00	24,383,000.00	10.24%	honoraires, restauration, communication, formation continue
Impôts et Taxes	1,952,328.67	1,120,000.00	1,335,000.00	16.10%	frais liés aux visas, work permitt et taxes

- Réduction des sorties pédagogiques dans le contexte sanitaire actuel qui permet de diminuer le montant des crédits pédagogiques de 5 millions de THB par rapport à 2019.
- Réserve de 1 million de THB en cas de mesures supplémentaires anti-Covid.
- Refonte du site internet (dont 70 % de la dépense sera passée en investissement).
- Changement du logiciel de gestion pour la facturation et la comptabilité qui permettra de centraliser les différentes activités au niveau du pôle finances.
- Diminution du coût du contrat avec la société de sécurité grâce au déploiement de nouvelles caméras plus performantes.
- Revalorisation contractuelle du montant du loyer de 1,3 millions de THB.

M. MAURY demande comment le coût du site internet a-t-il été estimé. La refonte du site internet a été estimée à 650 000 THB sur la base d'un devis produit par l'entreprise qui a réalisé le site internet du Lycée Français de Shanghai. Ce n'est pas le résultat d'un appel d'offre, mais une base qui a servi à la construction du budget. Ce montant semble effectivement très élevé et la dépense devrait être moindre après appel d'offres.



RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

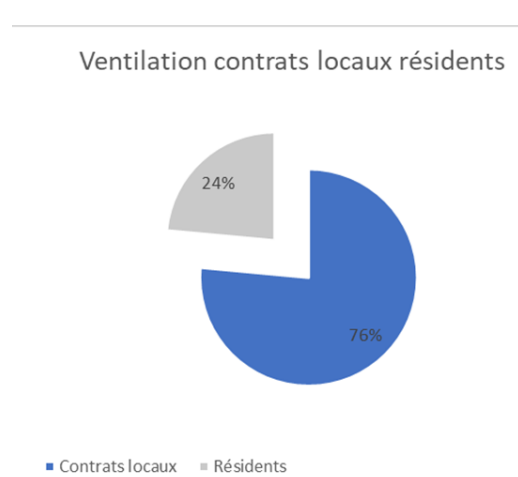
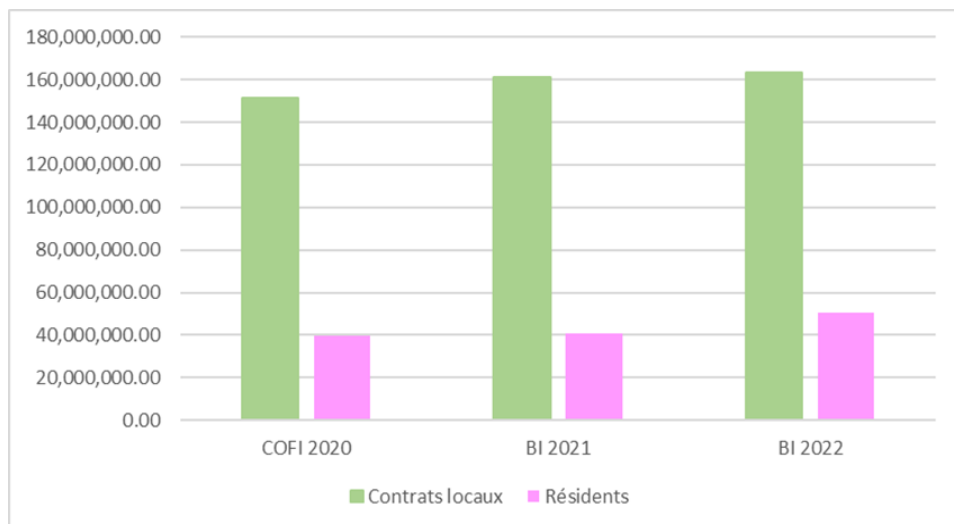
– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Quatre volumes de dépenses sont présentés, on peut noter que ces volumes sont stables depuis 2020, et sont proches des niveaux du COFI 2020 mis à part les autres services extérieurs. Cela s'explique par le fait que la cantine en 2020 a eu un coût de 10 millions de THB en raison de l'EAD, alors que le coût estimé en 2022 est de 14 millions pour une reprise en présentiel.

Principales évolutions des dépenses de personnel :

	COFI 2020	BI 2021	BI 2022	évolution 2021/2022	Nature de charges
Contrats locaux	151,495,301.83	160,907,499.00	163,401,799.00	1.55%	Salaires et indemnités, vacations et couvertures sociales
Résidents	39,584,335.03	40,950,222.00	50,285,662.00	22.80%	Traitements, ISVL et indemnités
TOTAL	191,079,636.86	201,857,721.00	213,687,461.00	5.86%	

- Pas de modification particulière sur la carte des emplois.
- Intégration de l'ensemble des coûts des animateurs AS et AES ainsi que des autres intervenants dans la masse salariale globale du LFIB.
- Un vacataire sera recruté pour une période de 4 mois afin de travailler à l'élaboration d'une stratégie de sponsoring et à la recherche de sponsors.
- Un départ en retraite d'un contrat local.



On remarque une stabilité des dépenses qui concernent les contrats locaux, malgré l'indemnité de départ en retraite qui sera versée en 2022. A noter également une correction sur le budget des résidents, c'est une correction purement technique : en 2020, un poste n'a pas été budgété suite à un départ non remplacé et dans le budget prévisionnel de 2021 ce poste n'avait pas été repris, il a été réintégré dans le budget 2022. A effet comparable l'augmentation de la masse salariale est limitée à 1,59%.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Principales évolutions des autres dépenses :

	COFI 2020	BI 2021	BI 2022	évolution 2021/2022	Nature de charges
Abattement sur frais de scolarité	20,733,691.25	20,575,000.00	24,000,000.00	14.27%	réductions familles et personnel
Contributions sur droits de scolarité	15,763,948.51	15,228,022.00	15,747,372.00	3.30%	contribution AEFÉ assise sur 6 % des frais de scolarité
Intérêts d'emprunt	465,356.17	150,000.00	330,000.00	54.55%	interet d'emprunt
Pertes de change	1,554,406.11	0.00	0.00		
Charges exceptionnelles	19,500,000.00	19,500,000.00	20,500,000.00	4.88%	don FFE
Amortissements et provisions	39,157,737.46	40,500,000.00	35,000,000.00	-15.71%	amortissement et provision severance pay

- Les abattements sur frais et la contribution sur les droits de scolarité sont en hausse, ce qui s'explique logiquement par l'augmentation des frais de scolarité et la prévision de hausse des effectifs.
- La fin de la réduction de 1% en cas de paiement annuel, celle-ci était lourde à mettre en œuvre et n'était pas vraiment intéressante ni pour le LFIB ni pour les familles.
- Le montant des bourses correspond à celui alloué par l'AEFE au titre de l'année scolaire 2021-2022 (compensé en recettes pour le même montant).
- Les dons à la FFE ont augmenté de 1 million de THB du fait de l'augmentation du loyer (c'est un jeu d'écritures, ils sont comptabilisés à la fois en dépense et en recette).
- Changement des méthodes de calcul pour les provisions de severance pay (voir compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2021).

Les recettes :

Nature des recettes	COFI 2020	BI 2021	BI 2022	Variation 2021-2022	Nature des Produits
Prestations de services					
Frais de scolarité	266,669,267.17	271,994,662.00	278,941,722.00	2.55%	
Frais de demi pension	10,979,217.21	14,845,900.00	15,718,000.00	5.87%	
Droits d'inscription	21,280,000.70	20,720,000.00	32,860,000.00	58.59%	
Autres prestations de services	7,716,209.52	9,540,245.00	10,041,012.00	5.25%	Produits des activités, AS, AES, aide aux devoirs, orthophonie, section internationale britannique
TOTAL	306,644,694.60	317,100,807.00	337,560,734.00	6.45%	
Autres produits des activités annexes					
		1,800,000.00	2,617,539.00	45.42%	locations parking, kiosque, recettes year book, pénalités de retard..
TOTAL		1,800,000.00	2,617,539.00	45.42%	
Subventions et dons					
Bourses	27,806,350.35	28,000,000.00	41,297,575.00	47.49%	
Dons FFE	19,500,000.00	19,500,000.00	20,500,000.00	5.13%	
Subventions AEFÉ	2,956,373.62				
Autres dons	288,945.05				
TOTAL	50,551,669.02	47,500,000.00	61,797,575.00	30.10%	
Produits financiers					
	1,432,276.65	750,000.00	700,000.00	-6.67%	
TOTAL	1,432,276.65	750,000.00	700,000.00	-6.67%	
Produits exceptionnels					
Quote part des subventions d'investissement			1,860,000.00		Neutralisation de l'amortissement des subventions AEFÉ
TOTAL			1,860,000.00		
Reprises sur provisions pour risques et charges					
Reprises sur provisions severance day		9,500,000.00	8,300,000.00		
TOTAL		9,500,000.00	8,300,000.00	-12.63%	

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

- Le cadrage en recettes part de l'hypothèse d'un effectif à 920 élèves au 1er janvier 2022, et d'un retour à l'équilibre avec 950 élèves au 1er septembre 2022.
- Une augmentation des frais de scolarité de 2 %.
- Une augmentation de 5000 THB pour les nouveaux inscrits de manière à prévoir les frais administratifs déjà demandés au LFIB mais non mentionnés dans le Règlement financier.
- Des pénalités de retard à hauteur de 1.5 % du montant restant dû, auxquelles s'ajoute un forfait de 1500 THB pour frais de dossier.
- Le tarif de la cantine ne change pas.
- Le tarif des AES est fixé à 450 THB la séance à partir de septembre 2022.

Au-delà des frais de scolarité, les recettes augmentent donc également sur d'autres aspects des tarifs. L'ensemble de ces augmentations accumulées représentent une hausse de 3%.

A noter par ailleurs :

- Une augmentation des recettes sur les produits et activités annexes grâce à la location du parking, les nouvelles recettes du kiosque, le sponsoring sur le livre de l'année à prévoir, les pénalités de retard sur le paiement des frais de scolarité.
- 41,297,575 THB de bourses versées par l'Etat français.

M. MAURY interroge sur l'augmentation du prix des AES qui pourrait provoquer la réduction du nombre des inscriptions. M. MONIER répond que ce prix reste compétitif, qu'une augmentation était nécessaire pour permettre que le service des AES soit à l'équilibre, et que l'homogénéité dans le prix permet de proposer des activités qui seraient autrement déficitaires. La question des boursiers qui ne peuvent pas accéder aux AES est une problématique qui existait déjà, et des mécanismes peuvent être imaginés et mis en place pour permettre l'accès à ces activités (sponsoring, etc).

Résultat :

Ce retour à l'équilibre marque la fin des exercices déficitaires et ouvre une nouvelle dynamique. Le suivi budgétaire, des effectifs et des recettes va nécessiter une mobilisation tout au long de l'année, mais cet équilibre comme objectif est réalisable.

	COFI 2020	BI 2021	BI 2022
TOTAL GENERAL DEPENSES	375,390,059.60	386,239,284.00	412,835,848.00
TOTAL GENERAL RECETTES	358,628,640.27	376,650,807.00	412,835,848.00
RESULTAT	-16,761,419.33	-9,588,477.00	0.00

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Investissements :

Les prévisions en investissements sont assez limitées, aucun gros travaux n'étant envisagé pour l'année à venir. 1 million de THB sont cependant prévus dans les investissements dans le cas où des travaux non anticipés seraient nécessaires. Concernant le montant des investissements pour le matériel informatique, il a été défini dans le cadre d'un plan quinquennal, et comprend la refonte du site internet. Tous ces investissements pourront faire l'objet de sponsoring. D'autres investissements pourront être envisagés en fonction des possibilités de sponsoring comme la rénovation de l'agora ou encore l'acquisition d'un panneau d'affichage extérieur.

Le remboursement du capital est lié à l'investissement pour la maternelle.

Nature des Acquisitions envisagées		
Panneau d'affichage score gymnase		171,200.00
Buts de panneaux fixes réglables pour cour primaire		82,000.00
Buts de baskets fixes et non réglables		65,000.00
meublier classe élémentaire		725,000.00
meublier cantine maternelle		1,589,500.00
matériel informatique		3,915,000.00
Investissements travaux non définis		1,000,000.00
TOTAL acquisitions 2022		7,547,700.00
Non intégré et pouvant faire l'objet d'un sponsoring :		
Tous les investissements précédents		
Rénovation de l'agora		
Panneau d'affichage extérieur LFIB		
Remboursement du prêt LFIB		
Montant du capital remboursé en 2022		4,852,000.00
TOTAL DEPENSES SECTION D INVESTISSEMENT		12,399,700.00

Fonds de roulement :

La capacité d'autofinancement est évaluée à 24,840,000 THB au budget initial 2022. Cela permet un apport de 12,440,300 THB au fonds de roulement, pour un niveau de fonds de roulement global de 161,207,605 THB.

M. MONIER définit ensuite un coût de fonctionnement par jour de 1,029,273 THB. Ce coût de fonctionnement par jour permet de définir le montant d'une réserve de trésorerie pour fonctionnement (correspondant à 60 jours selon la norme AEFÉ, soit 61,756,380 THB).

Si l'on soustrait cette réserve de trésorerie pour fonctionnement au fonds de roulement global, on peut obtenir le montant que l'établissement peut engager sans risque dans le

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

projet immobilier du LFIB, soit 99,451,225 THB en prévisionnel 2021. Toutefois il convient de ne considérer que le dernier résultat connu soit celui du COFI 2020.

	COFI 2020	BI 2021 *	BI 2022
CAPACITE D AUTOFINANCEMENT (CAF)	14,365,828.25	21,411,523.00	24,840,000.00
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	918,426.77	2,997,523.00	12,440,300.00
NIVEAU DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (a)	145,769,782.46	148,767,305.46	161,207,605.46
FONDS DE ROULEMENT HORS PROVISION	91,458,481.46	94,456,004.46	106,896,304.46
<i>Erreur dans le calcul de l'apport au fonds de roulement au BI 2021 qui n'a pas intégré le remboursement en capital de l'emprunt</i>			
le niveau du fonds de roulement net global de 2022 est construit à partir du niveau du fonds de roulement théorique du BI 2021			
	COFI 2020	BI 2021 *	BI 2022
Coût fonctionnement par jour (hors bourse)	965,510.00	995,109.00	1,029,273.00
Reserve de trésorerie pour fonctionnement (60 jours) (b)	57,930,600.00	59,706,540.00	61,756,380.00
Montant pouvant être affecté au projet immobilier (a-b)	87,839,182.46	89,060,765.46	99,451,225.46

M. MAURY demande s'il serait aussi possible de connaître les montants ayant été affectés par le passé au projet d'avenir du LFIB, avant les exercices déficitaires. M. MONIER répond qu'il est tout à fait possible de faire un historique.

Les tarifs :

TARIFS 2022 / 2023 PAR ELEVE A COMPTER DE SEPTEMBRE 2022		
Année scolaire 2022-2023	Montant annuel des frais en Thai Baht	
	Français/Thais/Union Européenne	Autres nationalités
Frais de Scolarité	le critère est la nationalité de l'élève	
Maternelle (PS, MS, GS)	264,600	333,730
Elémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)	264,600	333,730
Collège (6ème, 5ème, 4ème, 3ème)	327,180	411,960
Secondaire : Seconde	343,250	431,590
Secondaire : Première	346,400	435,550
Secondaire : Terminale	386,280	468,950
Droit de première inscription (DPI)	150 000	
Frais de dossier à l'inscription	5 000	
Demi-pension obligatoire de la maternelle à la 3ème incluse, sur inscription pour les lycéens	Primaire : 21 175	Secondaire : 22 750
Frais liés à la Section internationale Britannique (collège-lycée)	20 000	

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

M. BERTOUT attire l'attention sur le fait que beaucoup de parents extérieurs au LFIB et qui viennent d'un pays de l'UE ne savent pas qu'ils bénéficient des mêmes tarifs que les familles dont les enfants sont français ou thaïlandais.

M. ROUBINET revient sur deux mesures qui avaient été discutées l'année dernière. La première concerne la proposition qui avait été faite par le Bureau de l'APE de faire graduellement basculer les Droits de première inscription (DPI) dans le fonds d'investissement pour le projet immobilier du LFIB. M. MONIER répond que bien qu'il n'avait pas connaissance de cette proposition, mais c'est toutefois ce qui a été effectivement recherché par la commission finances : sur les 32 millions de THB des DPI (desquels il faut enlever le montant des frais de dossier), 13 millions de THB environ sont prévus d'être mis en réserve.

M. MONIER souligne également qu'un autre volet sur lequel il est important d'insister est le plan de développement du LFIB. Après le plan de redressement, il faut s'attacher désormais à mettre en place un plan de développement, de manière à retrouver un niveau d'équilibre des effectifs de 1000 élèves (ce qui représente 50 élèves de plus, et 15 millions de THB en moyenne de recettes supplémentaires).

La seconde mesure sur laquelle M. ROUBINET souhaite revenir est la proposition qui avait été faite l'année dernière également, de recruter à des échelons plus bas lors de départs volontaires. Il demande si des économies ont été faites sur ce point. M. MONIER répond qu'il y a deux volets :

- Les personnels résidents sont attachés à des barèmes spécifiques qui lient d'une certaine manière l'établissement dans ces décisions de recrutement, et il y a également l'obligation de recruter prioritairement sur des postes de résident des enseignants en contrat local déjà en poste et titulaires.
- Pour le recrutement de personnels en contrat local, c'est une économie qui est recherchée, mais il doit y avoir un équilibre entre le coût et l'apport pédagogique de la personne recrutée.

M. REAUD ajoute que nous pouvons confirmer que les nouveaux recrutés en contrat local ont toujours été recrutés à un échelon plus bas que le poste remplacé, cependant ces économies n'ont pas été chiffrées. Mme FROISSARD souligne que les recrutements ont été plus difficile cette année car du fait de la situation sanitaire, beaucoup moins de candidats se sont manifestés ce qui a limité les possibilités dans le recrutement.

M. ROUBINET demande à ce qu'il y ait un suivi chiffré de cette proposition.

M. ROUBINET émet l'avis que ce budget présente assez peu d'ambition sur le volet des projets pédagogiques, et propose d'augmenter le budget de 0,5% afin d'avoir une réserve pédagogique qui permettrait de redéployer les projets pédagogiques plus rapidement si les conditions s'y prêtent. M. MONIER répond que c'est une des attentes pour les missions du vacataire qui sera chargé de la recherche de sponsoring, et que des projets pédagogiques pourront être financés par des sponsors. Il ajoute que l'intégralité des projets pédagogiques proposés par les équipes pédagogiques qui entraînent dans le cadre du projet

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

d'établissement, ont été validés et inscrits dans le budget, et souligne que des projets pédagogiques qui viendraient soutenir le rayonnement du LFIB pourront être financés. De plus, dans les projets pédagogiques actuels, une réserve de 500,000 THB est prévue pour des projets qui pourraient intervenir en cours d'année.

Mme LE DOZE, pour le Bureau de l'APE, salue ce budget à l'équilibre après deux ans de budgets déficitaires. Cela est dû à l'augmentation des frais de scolarité de l'année précédente qui continue pour l'année à venir, au plan de redressement et à une analyse fine des différents aspects financiers du LFIB. C'est effectivement un budget avec assez peu de marge de manœuvre mais ce budget équilibré, pour lequel un gros travail d'optimisation de tous les postes de dépenses a été fait, permet de relancer une dynamique positive et tournée vers l'avenir pour le LFIB.

Mme BARRET demande sur quels indicateurs repose cette prévision d'un retour à la normale en septembre 2022. M. MONIER répond que des retours d'élèves sont déjà prévus pour le 1er janvier, et qu'il y a également de nouvelles inscriptions de familles qui sont nouvellement installées à Bangkok. Il y a bien sûr aussi un travail à faire sur le plan du développement, puis il y a un effet statistique : 950 élèves est le niveau d'effectifs qu'il y avait en 2020, 980 élèves étaient prévus à la rentrée de septembre 2021 avant le Covid.

Mme LE DOZE expose la position du Bureau de l'APE, qui valide le budget 2022 avec les commentaires et recommandations qui suivent :

- Ce budget à l'équilibre dépend d'un effectif de 950 élèves à la rentrée 2022, si cet objectif n'est pas atteint le budget sera caduque. Il se base sur une année en présentiel, mais l'évolution de la conjoncture sanitaire ne pouvant pas être prédite, il ne faut pas négliger les risques potentiels d'une nouvelle dégradation de la situation sanitaire. Pour mitiger ces risques, les investissements importants seront faits après le mois de juin, en fonction des prévisions plus précises sur les effectifs de la rentrée de septembre 2022.
- Le Bureau de l'APE souligne l'importance des provisions pour le projet immobilier du LFIB 2032, qui serviront à assurer l'avenir de l'établissement.
- Le Bureau aimerait qu'un travail de projection soit fait pour les années suivantes en fonction de différents seuils d'effectifs (par exemple 920, 950, 980 élèves), de projections fines sur la masse salariale et de la revue RH pour les personnels administratifs prévue cette année.

Concernant le budget 2023, partant de l'augmentation possible des frais de scolarité de seulement 1% par rapport à 2021, les options envisageables peuvent être les suivantes :

- Une revue régulière des heures supplémentaires en fonction de la répartition par discipline, Mme LE DOZE en profite pour remercier les enseignants qui ont assumé ces heures supplémentaires en plus de leurs heures de travail.
- Faire passer la réduction familles nombreuses pour les familles à partir de trois enfants (et plus à partir de deux enfants).

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

- Facturer les options Section Internationale au primaire (pour le moment c'est seulement le cas au secondaire), le FLE pour les enfants allophones, les options au lycée en cas de nombre d'élèves trop faibles (modalités CNED et une heure d'enseignement) pour augmenter les revenus sans augmenter les frais de scolarité, mais surtout pour que ces frais soient plus compris et acceptés de la part des parents, qui paient alors directement pour des services spécifiques.
- Qu'il n'y ait pas de remplacement poste à poste pour la comptabilité si les systèmes informatiques sont optimisés.
- Faire un appel d'offres pour le contrat de nettoyage (le contrat actuel prend fin l'année prochaine).
- Réviser le Règlement financier pour que tout mois commencé soit payé, mais pas l'ensemble du trimestre (ce qui est le cas actuellement).

Mme LE DOZE remercie les membres de la commission finances, notamment M. MONIER pour le travail assidu sur le budget 2022, la réadaptation de ce budget aux standard AEFÉ mais aussi pour les pistes de réflexion proposées pour la suite.

5. COMMISSION COMMUNICATION

Mme LE DOZE rappelle que le recrutement d'un vacataire sponsoring est prévu à partir de janvier 2022. Elle informe les membres que le remplacement de la responsable communication est à anticiper pour février-mars 2022. Comme annoncé précédemment, la refonte du site internet a été intégrée au budget 2022. Ces investissements (vacataire sponsoring et site internet) font suite à l'enquête réalisée l'année dernière auprès des parents. Mme LE DOZE souligne que se doter d'outils de communication et de sponsoring efficaces est essentiel pour assurer l'avenir du LFIB.

6. COMMISSION RH

Mme FROISSARD précise pour la partie Ressources humaines, qu'en plus du recrutement d'un vacataire sponsoring et du remplacement de la responsable communication à prévoir, deux orthophonistes seront recrutés en janvier 2022 avec des contrats optimisés.

7. COMMISSION CANTINE

Mme DEVISME informe les membres qu'il n'y a pas eu d'avancées pour le moment pour la commission cantine, et que la question principale qui se pose concernant la cantine concerne la prolongation du protocole sanitaire, question qui sera vue au point Divers.

8. COMMISSION AES

Pour la commission AES, à noter que le prix des AES est harmonisé en 2022, avec un tarif unique à 450 THB la séance.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

9. COMMISSION TRAVAUX

M. MAURY pour la commission Travaux précise qu'un coût est à définir pour la formation des personnels techniques selon les besoins définis.

10. COMMISSION TRANSPORTS

M. BERTOUT informe les membres qu'une proposition d'appel d'offre a été soumise par l'APE à la direction qui l'a relu, et la révision de cet appel d'offre est en cours avec pour objectif de finaliser ce document avant la fin de l'année 2021, pour une publication au 15 janvier 2022. Mme LE DOZE précise qu'une nouvelle enquête sera diffusée auprès des parents et qu'elle sera lancée une fois que les conditions de prolongation du protocole sanitaire seront connues.

Suite à l'appel d'offre, le contrat sera signé entre le LFIB et la société lauréate de l'appel d'offre. M. ROUBINET rappelle aux membres qu'il est important d'avoir l'accord de la FFE pour que le LFIB porte juridiquement la responsabilité de ce contrat. M. SCHMITT répond que cet accord a déjà été obtenu dans le cadre de la réunion qui a eu lieu à l'ambassade de France suite à la réunion du CA de la FFE en octobre dernier. M. REAUD ajoute que bien que le LFIB soit signataire du contrat, ce document sert de cadrage au transporteur pour ensuite approcher individuellement les familles d'élèves avec qui il devra signer un contrat individuel.

11. COMMISSION NUMÉRIQUE

M. SCHMITT informe les membres qu'une réunion a eu lieu précédemment, ce qui a été l'occasion de faire le point sur le budget qui avait été présenté par M. MATTA, responsable du service informatique, il est apparu que les réductions budgétaires ne mettaient pas en péril les dotations en outils informatiques de l'établissement.

12. GROUPE DE TRAVAIL PROJET IMMOBILIER LFIB 2032

M. REAUD propose aux membres du groupe de travail qui sont disponibles de participer à la visite d'un terrain vers Keha. M. REAUD, Mme VARUNYOU et Mme DO participeront à cette visite.

M. MAURY demande à ce que le groupe de travail pour le projet immobilier LFIB 2032 soit plus structuré, pour qu'il soit plus accessible aux parents élus volontaires pour les années à venir mais aussi pour assurer un suivi des activités et des actions menées tout en assurant une gouvernance légitime et une pérennité pour ce groupe de travail.

M. REAUD rappelle le calendrier du projet immobilier. L'année 2022 est une première phase d'exploration pendant laquelle toutes les possibilités sont envisagées. Les critères de choix étant : la distance, la localisation, le prix, une possibilité d'achat plutôt qu'une location, la

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

facilité d'accès, la taille (de préférence entre 13 et 16 rai). En décembre 2022, trois propositions seront retenues après qu'une synthèse de l'ensemble des propositions ait été réalisée et après des concertations et des échanges entre les personnes concernées.

13. DIVERS

Perspectives de révision du protocole sanitaire du LFIB (enseignement, AES, restauration et transport scolaire) en Janvier 2022

Le Bureau de l'APE aimerait connaître les perspectives de révision du protocole sanitaire, qui a une implication sur l'enseignement, les finances, les AES, la cantine et le transport scolaire. M. SCHMITT fait savoir aux membres que les conditions ne sont à ce jour pas réunies pour envisager un allègement des contraintes pour la rentrée de janvier 2022. L'expérience depuis la reprise en présentiel a montré l'importance de respecter le principe des bulles. Mme LE DOZE demande s'il serait envisageable pour la cantine, qui commence à devenir un sujet de crispation, de mettre en place un autre système de distanciation qui permettrait de retrouver une possibilité de buffet. M. REAUD répond qu'un système de buffet n'est pas compatible avec la distanciation sociale car les élèves s'agglutinent devant les buffets. Il précise cependant que les élèves peuvent se resservir autant qu'ils le souhaitent. M. SCHMITT ajoute que si la situation sanitaire est plus rassurante au retour des vacances, la cantine peut rapidement évoluer.

Mme LE DOZE évoque ensuite la question des transports, Blue Jade applique bien la distanciation recommandée dans les navettes, mais beaucoup d'enfants utilisent maintenant des sociétés de transport privées qui elles ne respectent pas le protocole sanitaire du LFIB. M. SCHMITT approuve la proposition de faire une communication globale de la part de l'établissement sur la prolongation de l'application du protocole sanitaire et pour rappeler l'importance de son suivi.

Fête du LFIB :

Mme LE DOZE annonce aux membres que la Fête du LFIB, annulée l'année dernière, a été inscrite au budget 2022.

14. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE est fixée au jeudi 20 janvier à 16h. Le lieu sera à préciser.